Compte-rendu de la journée professionnelle du Mois du film documentaire, du 26 avril 2018.

« Organiser une séance, c'est… »
(Intervention de Catherine Mueller, chargée de projets culturels et Cécile Perrin, directrice de la médiathèque de La Riche)

- **Programmation**
  Pour avoir différents choix dans la programmation, pour ensuite sélectionner un film à diffuser, il est nécessaire de construire sa culture. Si celle-ci se développe au fil du temps, il ne faut pas hésiter à sortir hors de la sphère de la bibliothèque en allant parcourir des catalogues, visionner des films sur des plateformes adéquates (exemple : Tënk qui propose de découvrir des documentaires d'auteur en VOD), participer à des avant-premières des productions régionales ou encore se rendre à des festivals spécialisés dans le genre comme le Cinéma du réel à Paris.

  Pour en revenir aux avants premières, il ne faut d'ailleurs pas hésiter à se rendre à des projections où les réalisateurs sont présents afin de se faire une idée de la personnalité et de savoir si vous souhaitez ou non, l'inviter pour une séance-rencontre. Ce critère peut être déterminant pour la sélection d'un film.

- **Choix du film**
  Suite à votre prospection, ne faites surtout pas l'impasse sur les échanges issus d'un comité de programmation.

  Lorsque vous devez sélectionner un film, réfléchissez en prenant en compte l'actualité, que ce soit celle mise en avant par les médias nationaux… mais aussi de votre propre ville. Il est important de s'entourer de partenaires locaux.

  Exemples :
  - *Une exposition se tient dans le musée de la ville où votre bibliothèque est implantée. Pourquoi ne pas sélectionner un film en lien avec la thématique de l'exposition ? Cela vous permettra peut-être de mettre en place un partenariat et donc de toucher le public du musée pour votre projection mais aussi de partager les frais si vous souhaitez notamment inviter l'artiste qui expose lors d'une séance-rencontre et qu'il est déjà présent pour dévoiler son travail au musée.*
  - *La projection peut avoir lieu dans un Cinémobile (plus d'informations sur : http://cinemobile.ciclic.fr) avec une conférence ou rencontre dans la bibliothèque, afin de partager les frais de l'invité et la diffusion du film.*

  Ne jamais faire l'économie de visionner le film avant de le choisir.

  Diversifiez votre sélection avec des films moins artistiques qui peuvent toucher d'autres publics et varier les échanges également. Ceci rejoint l'idée de penser à tous les publics et d'organiser des séances spéciales : situation scolaire, d'handicap…

  Prenez en compte le critère de la durée (en fonction de votre assise, la séance peut devenir inconfortable si le film est trop long), et réfléchissez bien si vous sélectionnez un film en version originale sous-titrée que ce soit dans la manière de mettre en place la salle mais aussi dans la prévention (en faisant entrer dans la salle le public, dites au plus grands de se mettre au fond).

- **Choix de l'invité**
  N'oubliez pas que dans le cadre de séance, le rôle de la médiathèque est de favoriser la rencontre entre le créateur et le public. Pour optimiser ce temps d'échange et de convivialité, vous pouvez organiser un goûter, une dégustation, un pot d'accueil… Tout dépend du rythme de vos projections mais cela rend toujours la séance agréable et incite les spectateurs à la discussion. Néanmoins, il ne faut pas en faire une habitude, cela doit rester dans un cadre exceptionnel.

  Pour le choix de l'invité, il est préférable de recevoir le réalisateur mais d'autres options s'offrent certainement à vous. Pourquoi ne pas croiser les regards, les compétences d'un universitaire et d'un créateur par exemple ? Cela peut parfois réduire les coûts financiers et attirer un nouveau public (comme la promotion d'un professeur qui interviendrait sur une séance-rencontre sur une thématique précise travaillée en classe).

Lorsque vous invitez une personne, veillez à prendre en compte la distance pour la question de frais mais aussi d'organisation et ne déléguez pas votre présentation. Vous devez donner un cadre à l'invité pour son échange avec le public, c'est votre rôle de médiateur.

Prenez également le temps d'échanger avec votre invité par téléphone et non par e-mail, cela permet de se rendre compte si le courant passe, ou non.

- **Organiser la séance**
  Ne pas sous-estimer l'importance des essais. Si vous avez par ailleurs, un doute sur la qualité de la projection, n'hésitez pas à demander l'avis de l'invité. Il vaut mieux qu'il détecte un problème avant la séance, que pendant et que l'échange soit autour de ce souci technique.

  Lorsque vous introduisez la séance, n'oubliez pas d'accueillir l'invité, de le présenter et de le repositionner au centre de la « scène » si celui-ci se met sur le côté par timidité. Ce temps permet aussi de lui donner la parole même s'il va certainement dire « bonne séance », c'est important car cela permet déjà d'entrer dans une forme de discussion que vous reprendrez après la diffusion du film.

  Pour le débat :
  - pensez à préparer quelques questions (naissance du projet ?),
  - évitez les temps mots, repérez les spectateurs qui peuvent avoir des questions,
  - arrêtez les personnes qui racontent des faits trop personnels et reformulez les réflexions blessantes,
  - évitez les têtes à têtes,
  - évitez les redondances…

- **Idées de séances spéciales**
  Pour les malvoyants, vous pouvez préparer une séance sans images, juste avec les sonorités d'un film (paroles et musique) et une lumière tamisée pour créer une certaine ambiance dans la salle. Cette séance peut s'adresser ainsi au tout public.
  Pour les malentendants, demandez à quelqu'un qui connaît la langue des signes d'intervenir sur la séance afin de signer le film pendant la projection.
  N'hésitez pas à multiplier les formats et à imaginer de nouvelles expériences.
  Exemple : La médiathèque de La Riche a délaissé le temps de quelques heures, l'idée simple d'une séance : projection = salle, et a organisé un parcours avec des espaces cloisonnés où des courts métrages étaient projetés en présence des réalisateurs. Les échanges étaient différents, plus personnels et permettaient aux personnes timides en public d'adresser leur ressenti ou leurs questions aux invités.

Les ateliers Images en bibliothèques (11, 12 et avril 2018)

Chaque année l'association organise trois journées au mois d'avril de préparation au Mois du film documentaire, à Paris.
Ces temps sont construits avec des acteurs de la manifestation : distributeurs, producteurs, diffuseurs, réalisateurs et structures participant à la manifestation.
Des temps d'échanges sont organisés et questionnent autant les pratiques que la programmation dans leur diversité.

Vous pouvez d'ores et déjà retrouvez les événements proposés pour l'édition 2018 ; ces événements étant des pistes de programmation suggérés par Images en bibliothèques permettant par la suite la mise en place de tournées et une plus grande facilité d'accès aux œuvres (droits de diffusion, supports « réactualisés », coordination des tournées, etc.)

Vous pouvez également demander à l'association un support de visionnage en amont ; la plupart du temps il existe des DVD qui vous seront envoyés par IB pour préparer au mieux votre projet.

LES AIDES AU PROJET

Vous pouvez retrouver l'ensemble du programme proposé cette année, en préparation au Mois du film documentaire sur le site www.moisdudoc.com en vous rendant dans l'espace pro, rubrique « préparer son projet ».

Ce court retour sur les ateliers consiste en priorité à vous indiquer, les outils et aides mis en place par l'association depuis quelques années. Il existe ainsi trois types d'aides qui peuvent vous permettre d'accueillir un invité, lorsque vous avez un budget restreint par exemple :

- **les tournées de cinéastes :** des cinéastes proposés en tournée avec une aide logistique et financière ;
- **l'aide « transports » pour des cinéastes et intervenants.e.s à l'honneur :** des auteurs et intervenants mis à l'honneur avec une prise en charge des frais de transport ;
- **l'aide au projet « coup de pouce » :** vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour la venue du réalisateur du film que vous programmez

Nous vous conseillons de prendre contact directement avec la coordination nationale pour de plus amples informations sur ces différentes aides et de vérifier en ligne les modalités d'accès ainsi que le calendrier des sessions de ces demandes.

Contact : Justine Meignan – j.meignan@imagesenbibliotheques.fr / tél. : 01 43 38 19 92

Enfin à titre indicatif, il existe un guide de rémunération des auteurs produit par Addoc et disponible en téléchargement ICI.

LES EVENEMENTS

Cette année, Ciclic reprend une proposition de programme de la coordination nationale autour du cinéma de **Christophe Loizillon « Le temps de voir ».**

A ce jour, nous n'avons pas encore finalisé le programme, mais vous pouvez retrouver deux des courts métrages* du réalisateur, soutenus à la production par Ciclic-Région Centre-Val de Loire, parmi notre sélection à découvrir sur notre site http://www.ciclic.fr/ressources-pro-mois-du-doc

Christophe Loizillon est l'auteur d'une œuvre documentaire composée de courts et moyens métrages. Dans les années 80 et 90, il s'est particulièrement intéressé au processus de création. Depuis, il explore la relation de l'homme à son corps et à son environnement à travers plusieurs films composés essentiellement de plans séquences. Suite à la *master-class* « Pourvu que ça dure ! » organisée par Périphérie en octobre dernier autour du plan-séquence et de l'œuvre de Christophe Loizillon, Images en bibliothèques a souhaité faire écho à cette rencontre en proposant un focus sur le cinéaste et une tournée.

L'Agence du court métrage a acquis un nombre important de ses films pour l'occasion :

Georges Rousse, 10’, 1985
Détail, Roman Opalka, 24’, 1986
François Morellet, 26’, 1990
Eugène Leroy, 26’, 1995
Les Mains, 20’, 1996
Felice Varini, 26’, 1998
Les Pieds, 37’, 1999
Les Visages, 27’, 2003
*Corpus/Corpus, 26’, 2008
*Homo/Animal, 29’, 2010
Famille, 44’, 2011
Homo/Vegetal, 25’, 2012
Etre vivants, 50’, 2014
3 visages, 44’, 2016
Debout(s), 28’, 2017
Les Sexes, 45’, 2017

Pour information, si vous souhaitez organiser la venue de Christophe Loizillon en partenariat avec Ciclic, le coût du programme est au tarif unique de 70 € TTC.
Hors partenariat Ciclic, voir les conditions mises en place par Images en bibliothèques.